

# Vélorution!

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, à 14h place du Châtelet

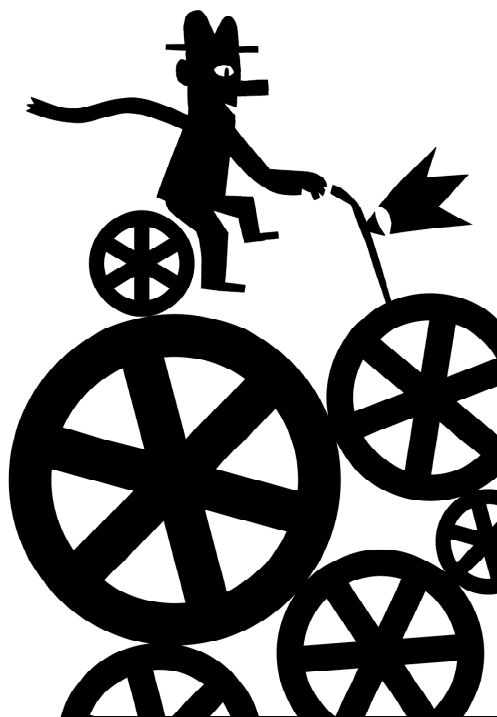
En mai, fais ce qu'il te plaît :  
**sois autonome,  
déplace-toi à vélo !**

**Le vélo** me permet d'utiliser au mieux mon énergie et de maîtriser ma mobilité sans dépendre de celle des autres ni empiéter sur elle. En me déplaçant à vélo, j'ai le plaisir de redécouvrir la ville autrement, à mon propre rythme, et à l'air libre. Parfois, cela peut même se passer au calme, loin de la violence automobile et de la frénésie de puissance et de vitesse !

La bicyclette est un outil parfait. Elle permet à l'homme d'utiliser au mieux son énergie pour se mouvoir et d'être autonome pour ses déplacements.

**L'espace nécessaire au passage d'une voiture serait suffisant pour trente vélos !** La bicyclette permet de se déplacer plus vite qu'à pied, sans pour autant consommer des quantités importantes d'espace, de temps ou d'énergie. Avec le vélo, l'homme instaure un nouveau rapport entre son temps de vie et son espace de vie, entre son propre territoire et le rythme de son être, sans usurper l'espace-temps et le rythme biologique d'autrui.

Les voitures, les deux-roues motorisés et autres engins motorisés détruisent au contraire la ville. Ils cherchent à abolir les distances, à faire de l'espace une collection d'îlots séparés par du néant à traverser le plus vite possible. Mais le résultat est contradictoire : plus on veut aller vite, et plus la vitesse générale décroît à cause des embouteillages. Les moyens de transports motorisés tuent, polluent, rendent les plus fragiles malades et engendrent un urbanisme effroyable. Avec les transports motorisés, les hommes se sont rendus esclaves d'un moyen technique qu'ils croyaient libérateur.



## Parcours mai

Place du Châtelet  
Rue de la Cité  
Rue Saint-Jacques  
(nouvelle piste !)  
Rue Soufflot  
Boulevard Saint-Michel  
Rue de l'École de  
Médecine  
Carrefour de l'Odéon  
Rue Saint-Sulpice  
Rue du Vieux-  
Colombier  
Rue de Rennes  
Rue du Départ  
Avenue du Maine  
Rue de la Gaîté

*Les Assedich seront  
avec leurs accordéon  
et guitare au départ  
de la Vélorution, peut-  
être au milieu et  
sûrement à la fin !*

Au mois de mai, Vélorution fait ce qu'il lui plaît : une manifestation festive, la préparation d'une zone de gratuité pour la fête du vélo, des débats – sur le partage de la voirie entre tous ses usagers et sur le projet de vélos en libre-service de la ville de Paris.

Le 6 mai 2006, comme le premier samedi de chaque mois, Vélorution célèbre le vélo, occupe l'espace à la place des voitures, avec une manifestation demandant aux automobilistes et aux motards d'abandonner leur véhicule.

**Rendez-vous à 14 heures place du Châtelet !**  
Vive le vélo, l'instrument parfait de l'autonomie individuelle !

## La nouvelle maison de la Vélorution

Afin d'être les plus ouvertes possibles aux nouvelles et aux nouveaux vélorutionnaires, nos réunions d'organisation ont désormais lieu à la **Maison des associations du 19<sup>e</sup>**.  
Rendez-vous donc le mercredi 10 mai à 19h30 au 20 rue Édouard Pailleron, Paris 19<sup>e</sup>  
(carré G28 du Plan de poche Paris cycliste et piéton, métro Bolivar ou Jaurès,  
bus 26, 75 ou 60, arrêt Mairie du 19<sup>e</sup>)

## Les trottoirs aux piétons !

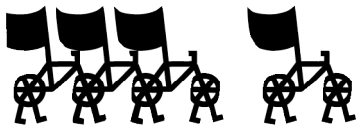
La municipalité actuelle multiplie les pistes cyclables sur trottoir, les stationnements vélos sur les trottoirs, et avec la fameuse **charte secrète motards / Ville de Paris** prévoit expressément l'autorisation, contraire au Code de la Route, du stationnement des motos sur les trottoirs, et officialise même qu'ils puissent rejoindre ces emplacements en roulant sur le trottoir.

Un coup de peinture, trois arceaux plantés et hop ! voilà, les statistiques sont là ! Mais en transformant ainsi les trottoirs, c'est bien les piétons que l'on défavorise. Il est temps de rappeler clairement que :

- le trottoir doit rester l'espace de circulation dévolu aux piétons et à eux seuls
- le trottoir doit rester l'espace de circulation dévolu aux piétons et à eux seuls
- le trottoir doit rester l'espace de circulation dévolu aux piétons et à eux seuls

Vélorution est totalement opposée à la présence des deux-roues avec ou sans moteur en circulation comme en stationnement, sur les trottoirs. Les vélos ne doivent pas prendre la place à ceux qui sont les plus fragiles, les piétons, mais bien à ceux qui sont plus forts, soit par ordre croissant : les motos, les scooters, les voitures, les camions et les porte-conteneurs. Voilà pourquoi nous invitons à signer la pétition des **Droits du Piéton** :

« **Quand les motards sont en colère, les piétons doivent-ils se taire ?** »



## Un « Monsieur vélo » ouvert au débat

Hubert Peigné a été nommé **coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo en France**. Le ministre des Transports, Dominique Perben lui a donné mission de faire des propositions en matière de réglementation, d'infrastructures et d'évolution du Code de la route. « Nous avons des efforts à amplifier en matière de vélo, a admis M. Perben. Notre système de circulation ne s'est pas construit en fonction du vélo : ni les rues, ni les places, ni les comportements, ni la réglementation. Aussi faut-il « faire sauter un certain nombre de verrous pour avoir une réussite » sans que le vélo devienne « un problème » notamment pour les piétons, a appelé le ministre lors d'une conférence de presse.

Hubert Peigné aura la charge de coordonner la « politique du vélo » au niveau de six ministères : Transports, Intérieur, Économie, Écologie, Jeunesse et Sports, Tourisme et Collectivités territoriales.

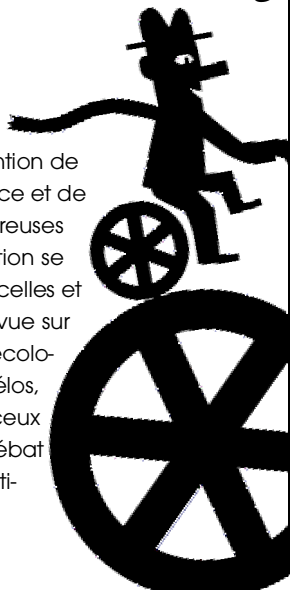
M. Peigné, ingénieur général des Ponts et Chaussées a énoncé quatre chantiers: la sécurité du vélo sur la route, le garage du vélo, notamment dans la cage d'immeuble et le transport du vélo dans des transports en commun.

Hubert Peigné participera au débat « une voirie pour tous », organisé par Vélorution le vendredi 2 juin. Plus d'informations :

[www.velorution.org](http://www.velorution.org)

## Quel système de vélos en libre-service pour Paris ?

Depuis que la Mairie de Paris a annoncé son intention de mettre en place un système de vélos en libre-service et de confier ce service à un prestataire privé, de nombreuses discussions ont animé les groupes militants. Vélorution se propose d'organiser un débat public avec toutes celles et tous ceux qui veulent faire entendre leur point de vue sur cet important projet aux multiples facettes (bilan écologique, financement par la publicité, qualité des vélos, réalisation des autres projets vélos, etc.) Celles et ceux qui souhaitent contribuer à l'organisation de ce débat doivent écrire à [contact@velorution.org](mailto:contact@velorution.org) ou de participer à la **vélorunion du 10 mai**.



## Zone de gratuité vélorutionnaire

Vélorution organisera un **atelier de réparation coopératif et une zone de gratuité** de pièces détachées de vélo au début du mois de juin. Vous pouvez donc commencer dès maintenant à mettre de côté tout ce qui peut encore servir et qui traîne chez vous, demander à vos voisins si elles et ils n'ont pas des vélos ou des pièces à donner, et mettre des petits mots sur les vélos abandonnés pour proposer à leur propriétaires de les donner plutôt que de les laisser pourrir. Toutes celles et tous ceux qui souhaitent participer à l'organisation de la collecte, de l'atelier et de la zone de gratuité sont naturellement les bienvenus et peuvent écrire à [contact@velorution.org](mailto:contact@velorution.org) ou en participant à la **vélorunion du 10 mai**.

[www.pietons.org](http://www.pietons.org)

### Communiqué de presse de Vélorution

Paris : Delanoë ne doit pas accorder de privilèges aux motards, mais faire un code de la rue pour tous !

**Le Maire de Paris vient d'écrire aux ministres de l'Intérieur et des Transports** afin de leur proposer d'organiser rapidement la signature de la « Charte des deux-roues motorisées à Paris ». En réponse, **Vélorution a écrit aux deux ministres** afin de réitérer son opposition à la signature par les pouvoirs publics de ce document élaboré sans concertation générale et favorisant une catégorie d'usagers de la voirie au détriment des autres, notamment les plus vulnérables.

Le projet de « Charte des deux-roues motorisées à Paris » comprend, par exemple, des recommandations réciproques entre cyclistes et usagers de deux roues motorisés, manifestement écrites par les seuls motards. Sans tenir compte de leur point de vue et de leur pratique effective, ce texte fait donc sept recommandations de sécurité aux cyclistes. Seules trois recommandations sont adressées aux motards, pourtant beaucoup plus dangereux. L'avis des autres catégories d'usagers de la voirie, eux aussi objets de recommandations réciproques, ne semble pas non plus avoir été sollicité (le **projet de charte** peut être téléchargé sur [www.velorution.org](http://www.velorution.org)).

Ce projet de charte prévoit également l'implantation de places de stationnement pour deux roues motorisés sur les trottoirs, disposition pourtant contraire au Code de la route. De tels équipements amènent les motards non seulement à stationner, mais aussi à circuler sur les trottoirs, comme on peut le constater sur le site expérimental réalisé par la Ville de Paris devant le 91 du boulevard Haussmann. **Le 3 décembre dernier**, Vélorution a manifesté à cet endroit pour démontrer et dénoncer la captation de l'espace piéton par les deux-roues motorisées et le manque de respect pour la sécurité des usagers les plus vulnérables, comme les enfants, les personnes âgées, à mobilité réduite, malvoyantes ou malentendantes.

Dans son courrier aux ministres, Vélorution invite une nouvelle fois les autorités françaises à ne pas céder à la pression des organisations motardes et à engager, au contraire, une réflexion générale, systémique et en concertation avec les représentants des différents usagers de la voirie, sur l'organisation de leur cohabitation pacifique et sûre sur la voirie.

**Notre dossier complet sur les deux-roues motorisés est sur**  
[www.velorution.org](http://www.velorution.org)